

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 2 février 2021

Mme Faccenda ouvre la séance à 18h10.

- Sont présents 18 membres sur 30. (cf. liste d'émargement ci-jointe-annexe1)
- Sont excusés Monsieur Schuster, Madame Scaerou , Monsieur Bazire, Madame Sola, Madame Berger
- Madame Floc'h professeur d'anglais participe au Conseil dans le cadre de sa formation mais ne peut prendre part au vote n'en étant pas membre.

Mme Faccenda remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur présence et s'excuse des désagréments techniques indépendants de sa volonté lors du dernier Conseil d'Administration qui s'est déroulé en visio-conférence. Elle précise que Monsieur Cadiou, professeur de technologie, Madame Scaerou et elle-même sont en train de travailler à l'acquisition de matériel permettant la tenue de visio-conférence au Collège.

Mme Faccenda informe les membres du Conseil de l'absence de Madame Scaerou.

Le quorum étant atteint Madame la Principale déclare que la séance peut débuter.

- Madame Faccenda propose la candidature de Monsieur Olivier, membre de droit en tant que secrétaire de séance.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

- Madame Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 novembre 2020.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

- Madame Faccenda procède au vote de **l'ordre du jour modifié**:
 - retrait Du Point III-2 : convention avec le Collège Des Iles du Ponant
 - retrait du Point III-3 : contrat de maintenance pour les portails.
 - Retrait des Point III-4 à III-5 : répartition des crédits pédagogiques globaux et décisions budgétaires modificatives suite répartition des crédits pédagogiques globaux. Mme Faccenda informe de l'attribution d'une subvention complémentaire au titre des crédits pédagogiques de 1943 euros.
 - Ajout Point III-6 : affiliation à la Ligue de l'Enseignement 2020-2021
 - Questions diverses.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

POINT I- Vic de l'établissement

1. Point sur la répartition des moyens-Dotation Globale Horaire-Rentrée 2021

Madame Faccenda explique aux membres du Conseil d'Administration ce qu'est une Dotation Globale Horaire (DGH) et en fait une présentation, en indiquant que celle-ci ne sera pas soumise au vote lors de cette séance (mais au Conseil d'Administration du mois de juillet prochain).

Madame Faccenda indique que la Dotation Globale Horaire lui a été transmise par les services de Direction Académique et qu'elle s'est rendue le vendredi 15 janvier 2021 en dialogue de gestion et de pédagogie à la Direction Académique pour un échange avec Monsieur Bouvier, Secrétaire Général, Madame Kerouredan, Chef de la Division des Moyens et Madame Le Gall, Gestionnaire à la Dive des moyens du collège.(cf.annexe 2)

Les DGH sont calculées sur la base **des effectifs arrêtés par les services rectoraux et départementaux**, à partir du coût structure prévu par la réglementation, à savoir pour 2020 : **29 heures sur les quatre niveaux** et à partir d'un seuil à la division (Elèves/Division) de 30 élèves en collège hors zone d'éducation prioritaire.

18h20 : arrivée de M. Trabelzi, le nombre de votants passe à 19.

Madame Faccenda indique que la DGH se compose de 507,50 heures réparties selon les trois unités de compte suivantes :

- 476 Heures Postes (HP)
- 28,50 Heures Supplémentaires Année (HSA)
- 3 Indemnités pour Mission Particulière (hors face-à -face pédagogique et non intégrées dans la ventilation des moyens par discipline)

Soit **504,5** heures d'enseignement à répartir sur 16 divisions dans le respect des obligations horaires pour l'année 2021/2022 .

Madame Faccenda indique également qu'un collègue de l'établissement a fait une demande de temps partiel (en français 14.5/18) et ne peut donc pas se voir attribuer d'Heures Supplémentaires Année.

Une collègue de mathématiques a demandé un retour à temps complet pour la rentrée prochaine.

Madame Faccenda précise que cette dotation est calculée de la façon suivante :

- 29 heures hebdomadaire par division X 12 divisions = 348 heures (29h = 26h +3H de marge d'autonomie par division)
- SEGPA : 129,5 heures (125,5 HP et 4HSA)
- Forfait UNSS : 9h (3 forfaits de 3 heures)
- Laboratoire de Physique:1h
- Laboratoire de SVT : 1h.
- CHAD et CHAM : 16h
- 3 IMP : 1 IMP Coordination EPS et 2 autres « divers »

Madame Faccenda présente la ventilation des moyens aux membres du Conseil d'Administration (cf. annexe 3 : tableau moyens collège).

Madame Faccenda précise les points suivants :

- Enseignement du **latin** de la 5^{ème} à la 3^{ème} à raison de 2 heures par niveau-grec en 3^{ème}.
- **Chant et chorale** : 2 Heures.
- CHAD : 8 heures (2 heures par niveau)
- CHAM : 8 heures (2 heures par niveau)

Madame Faccenda indique que cette ventilation sera transmise à la Direction Académique via le tableau de répartition des moyens pour le vendredi 5 février 2021. La fin de campagne de répartition des moyens est fixée au mercredi 10 février 2021.

En l'absence de question des membres du conseil, Madame Faccenda passe au point suivant.

2- Auto Évaluation de l'établissement

Madame Faccenda informe les membres du Conseil d'Administration que le Collège fait partie des 46 établissements de l'Académie engagés dans la démarche d'évaluation des établissements du second degré, démarche obligatoire pour l'ensemble des établissements.

Depuis 1989, les établissements se sont dotés et mettent en œuvre des projets d'établissement et depuis 2005 d'un contrat d'objectifs porté à la connaissance de la collectivité territoriale de rattachement. Ces deux supports définissent des axes de travail de l'établissement et contribuent l'un et l'autre à l'élaboration d'un programme d'actions en fonction des objectifs visés.

L'évaluation s'inscrit ainsi dans la continuité de ces démarches. Elle vise à l'amélioration dans l'établissement de la qualité des apprentissages des élèves, de leur parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite et de leur vie dans l'établissement.

Cette évaluation accompagne pleinement la rédaction du nouveau projet établissement en lien avec le projet académique.

L'auto évaluation a pour objectif d'analyser l'établissement dans sa globalité et s'intéresse à tous les domaines d'actions. Elle engage l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Mme Faccenda indique qu'elle travaille actuellement à la démarche à mettre en œuvre pour cette auto-évaluation duquel découlera un rapport. Ce rapport sera le fruit d'un travail collectif partagé dans l'établissement qui sera présenté pour information au Conseil d'Administration.

Suite à ce rapport sera mise en œuvre une évaluation externe.

Madame Faccenda présente les domaines qui seront questionnés :

- **Domaine 1 : les apprentissages et parcours des élèves** (acquis scolaires, choix pédagogiques, personnalisation des parcours...)
- **Domaine 2 : la vie et le bien être de l'établissement, le climat scolaire** (climat scolaire et bien être à l'école, continuité, complémentarité des apprentissages, règles de vie, temps et espaces scolaires, inclusion scolaire et équité...)
- **Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement** (orientations de l'établissement, projet d'établissement et contrat d'objectifs, fonctionnement des instances, gestion des ressources humaines, management et développement professionnel des personnels...)

- **Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et son partenariat** (relations avec les autorités de rattachement, services déconcentrés, liens avec les autres établissements, alliance éducative avec les parents et co-éducation....)
- **Domaine 5 : construction du parcours de l'élève et équité**

Mme Faccenda indique qu'elle transmettra le calendrier et le mode opératoire pour cette auto-évaluation qui concerne tous les membres de la communauté éducative avant les vacances d'hivers.

3- Information Plan Particulier de Mise en Sécurité de l'Établissement

Madame Faccenda explique avoir rencontré Monsieur Buisson, membre de l'Equipe Mobile Sécurité de l'Académie de Rennes afin de faire le point et un premier diagnostic sur les deux PPMS réglementaires de l'établissement : PPMS « Risques Majeurs » et PPMS « Attentat-Intrusion ».

Ces deux PPMS qui doivent être distincts datent de 2017 et doivent être mis à jour. Notamment en ce qui concerne les différents signaux d'alerte mis en place par le Conseil Départemental au mois de février 2020.

Madame Scaerou et Madame Faccenda vont travailler sur cette actualisation, qui sera présentée et étudiée en CHSCT dans les semaines à venir.

Mme Duthoit pose une question à propos de l'obligation d'avoir le portail du collège fermé.

Mme Faccenda répond que depuis les attentats, la sécurisation des établissements est mise en place par le Conseil Départemental. Mme Faccenda informe également du développement de l'équipe mobile de sécurité par l'Académie afin d'aider les établissements à optimiser leurs mesures.

4-Nouveau Règlement Intérieur du Service Restauration Conseil Départemental

La période sanitaire actuelle a impacté de façon importante les services de restauration des collèges : d'abord par la fermeture des établissements pendant le confinement, ensuite par la reprise échelonnée et partielle des élèves, puis par la multiplication des « cas contact » ou cas avérés à la Covid-19 depuis la rentrée scolaire. Cela occasionne des absences de la demi-pension, avec des questionnements autour des remises d'ordre qui ne sont pas expressément prévues au règlement départemental du service annexe d'hébergement et de restauration scolaire. Pour faire face à l'avenir à ce type de situations, la Commission permanente du Conseil Départemental du 02 novembre 2020 a décidé de compléter le règlement départemental comme suit :

Article 5 – La modulation des coûts pour les collégiens.ne.s

1- Les remises d'ordre

La remise d'ordre est accordée de plein droit (...) dans les cas suivants :

- la fermeture de tout ou partie de l'établissement par décision administrative (...)
- la fermeture du service de restauration et/ou de l'internat pour cas de force majeure : grève ou absence de personnels, motifs sanitaires, intempéries, catastrophes naturelles, etc. (...)

- pour tout autre motif lié à des circonstances exceptionnelles, décidé par la Collectivité à l'échelle du département ou d'un territoire, et notifié aux établissements de manière officielle.

La remise d'ordre est accordée sous conditions, avec franchise :

- pour tout autre motif lié à des circonstances exceptionnelles, décidé par la Collectivité à l'échelle du département ou d'un territoire, et notifié aux établissements de manière officielle

Ce nouveau règlement s'applique et est appliqué au Collège depuis sa notification, à savoir le 9 novembre 2020.

Un élève absent car présentant des symptômes évocateurs de COVID-19, ou identifié comme un « contact à risque » de COVID-19 ou ayant été testé positif au COVID-19 doit se voir appliquer la remise d'ordre pour raisons médicales, avec une franchise de 5 jours ouvrés pour les élèves demi-pensionnaires et 3 jours ouvrés pour les élèves internes. Le calcul de la franchise débute le 1er jour de l'absence de l'élève.

Madame Faccenda indique que le règlement mis à jour et actualisé avec la nouvelle charte graphique de la collectivité est accessible sur le site internet du Département en suivant ce lien :

<https://www.finistere.fr/Publications/Reglement-departemental-du-service-annexe-d-hebergement-et-de-restauration-scolaire-2020>

En l'absence de question des membres du Conseil, Madame Faccenda passe au point suivant.

Point II. Vie pédagogique et vie scolaire

1. Projets divers :

Madame Faccenda fait un point sur les différents et nombreux projets mis en œuvre pour les élèves et la construction de leurs parcours par les équipes du Collège :

- Le projet « **Caisse à Clous** » avec les élèves de **3ème SEGPA habitat** de Madame Le Huldut a pu reprendre après une interruption liée aux conditions sanitaires.
- « **Le lundi tout le monde lit** » est mis en place depuis le lundi 9 novembre 2020.
- **Les journalistes du Collège** avec M.Varin sont actifs et nous offre chaque mois depuis novembre 2020 une publication de leur « **Petit Chroniqueur** », journal numérique accessible sur le site du collège. (<https://www.college-anna-marly-brest.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique236>).
- **Les élèves de 3ème CHAD** avec Mme Leloup ont réalisé une vidéo de **visite dansée du Collège** accessible sur le site du Collège (<https://www.college-anna-marly-brest.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique246>) (

Mme Faccenda précise que cette vidéo sera envoyée aux écoles primaires du secteur pour une visite virtuelle.

Aucune « Portes Ouvertes » ne sont à ce jour autorisées et une réflexion est en cours pour trouver un autre format. Ont été actés lors du Conseil Ecoles-Collège du mardi 12 janvier 2021 :

- Visite virtuelle à l'aide du film des 3ème CHAD
- Questions -réponses des élèves du primaire collectées par Mme Bled
- Correspondance en anglais coordonnée par Mme Billington
- Visite des écoles pour présentation du collège par Mme Faccenda

- le 30 novembre et le 1^{er} décembre : projet « **Sons et couleurs numériques** » pour tous les 4^{èmes} avec Madame Wasiutek et Monsieur Cortella dans le cadre du jumelage avec Sillages. En contact pour un nouveau projet pour les 6^{èmes} CHAM « le temps des nuages » de Jonathan Bell dans le cadre du festival brestois « Electrocutation » qui aura lieu le 26 mars prochain.

- Le 18 décembre : représentation théâtrale des élèves de 6^{ème} (Mme Favrot et Mme Cann)- dans le cadre du projet Impro Infini : théâtre d'improvisation autour du thème du vécu du confinement. Le projet « atelier philo » avec Yann Marchand pour un nouveau groupe de 6^{ème} a démarré depuis le 29 janvier 2021.

- Le 15 décembre : les invités privilégiés se sont régalés lors du **Café Gourmand des élèves de 3^{ème} SEGPA HAS** organisé par leurs soins avec Madame Gicquel.

- Semaine du 1^{er} février : **Semaine Olympique et Paralympique pour les élèves de 4^{èmes}** organisée par M.Martinez et les enseignants d'EPS, Madame Madec, Madame Leloup, Madame Hirellou et Monsieur Pichereau : rencontre au collège pour deux classes de Marie Bouchard- visite du Pôle Voile France et rencontre avec athlètes pour les deux autres classes.

- **3^{ème} CHAM** avec Madame Wasiutek: participation à la 22^{ème} édition du Grand Prix Lycéen et Collégien des Compositeurs – rencontre et échange en visio avec Benoit Menut le mercredi 10 février, compositeur lauréat.

- **3^{ème} CHAD** avec Madame Leloup à la **rencontre des lycéens** de Lapérouse Kerichen section danse le 17/02 et présentation des filières du lycée le 15/02 par Madame Michel (section arts et danse), Monsieur Thomas (responsable de la section musique) et Madame Robert (responsable de la section anglais euro SVT).

Madame Faccenda indique qu'au niveau de l'Orientation Post troisième ;Mme Ach, proviseur adjoint du lycée Jules Lesven est venue présenter les formations aux Professeurs Principaux et organise des minis stages pour les élèves intéressés. M. Olivier a relancé ses collègues DDFPT pour la mise en place de minis stages pour le public Segpa comme les deux années passées.

Mme Joly Psychologue de l'orientation et Mme Faccenda organiseront une réunion d'information aux familles en visio conférence et si nécessaire des rendez-vous au retour des vacances de février

- **Projet Moral Soul 6^{ème}4 et 6^{ème} CHAD** : présentation du projet par l'artiste Herwann Asseh le mardi 9 mars/ 1 atelier le 23/03-1 atelier le 1^{er} avril-1 atelier le 7 avril puis accueil à la Gare au Relecq Kerhuon le 8 avril pour une visite et répétition du spectacle de rue Du All

Madame Faccenda indique que les projets au Collège sont nombreux et variés.

Mme Bled, professeur de mathématiques présente des concours et projets auxquels participent les élèves :

- le Concours « Castor informatique » qui vise à faire découvrir aux jeunes l'informatique et les sciences du numérique.
- Le Concours « Algoréa » pour encourager les jeunes français et françaises à progresser en programmation et algorithmique.
- Le Projet Aky autour de la cryptographie
- Le Travail mené en anglais et matières scientifiques pour découvrir les femmes mathématiciennes et travailler l'égalité Femme/homme

Dans le cadre du Parcours Citoyen et du Parcours Santé :

- Intervention de M. Vidal, référent sécurité de l'établissement autour des usages du numérique et des réseaux sociaux auprès des 3^{ème} le jeudi 4 et vendredi 5 février 2021.
- Intervention de la ligue de l'enseignement autour des usages du numérique et des réseaux sociaux auprès des 5^{ème} le lundi 15 février. La date et le forme d'intervention à destination des parents d'élèves est en cours de réflexion.

Monsieur Martinez présente le **Séjour à Ouessant** proposé aux élèves de 5ème SEGPA du 7 au 9 juin prochain si les conditions sanitaires le permettent :

Objectifs :

- Travail sur l'écologie et la biodiversité (2 ateliers Faune/flores avec les naturalistes du CEMO)
- Travail sur le patrimoine, visite du musée des phares et balise
- Travail sur le projet professionnel avec en amont quelques heures sur le plateau technique HAS et sur place la préparation des repas du soir.
- Activités kayak avec le centre nautique de Ouessant (savoir nager indispensable, à ce jour une élève ne l'a pas encore obtenu).

Le Conseil d'Administration adopte le projet de séjour facultatif à Ouessant pour 16 élèves de 5ème et 4 accompagnateurs du 7 au 9 juin 2021

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à :

- percevoir la participation des familles d'un montant de 70 euros par élève ;
- accepter le principe et le versement des dons d'organismes pour le séjour concerné ;
- signer les contrats et conventions liés à ce séjour ;
- arrêter les modalités de remboursement en cas de désistement d'un élève ou d'annulation du séjour.

Tout éventuel reliquat supérieur à 8€ sera remboursé aux familles. Pour tout montant inférieur, les familles seront informées et devront demander le remboursement dans un délai de 3 mois.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Madame La Place précise Projet séjour « anglais » en Normandie pour les 3ème n'est pas reconduit cette année et qu'il faut s'interroger sur le remboursement des frais avancés l'an passé.

Projet « Activité Surf » dans le cadre de l'Association Sportive présenté par Monsieur Pichereau :

M. Pichereau présente le projet de l'association sportive en partenariat avec le collège Pen Ar C'hleuz et le lycée Laperouse/Kerichen.

Il s'agit de développer une nouvelle activité à l'AS, la pratique du surf en milieu scolaire, la découverte du milieu, Marée, la houle. Elle s'adresse aux élèves de 4ème et 3ème licenciés à l'A.S. (prix licence 21€).

C'est une activité attractive pour les élèves et une offre unique en UNSS collège

L'activité débutera dès le retour des vacances d'avril, le mercredi après midi. Les déplacements se feront en car, le 9 places du collège amènera le matériel. Les sites de surf se trouvent aux « Blanc sablons », au « Petit Minou » ou à Crozon en fonction des conditions climatiques. L'activité sera proposé à 30 élèves maxi qui se déplaceront par groupe de 10 (tournant / 3 semaines) encadré par un professeur d'EPS

Mme Faccenda et Monsieur Pichereau ajoutent que ce projet pourra être prolongé au collège en 1/2 groupe sur les temps d'EPS par exemple.

Pour ce projet il faut investir dans des planches et des combinaisons, une demande de subvention est faite à BMO, l'AS et le FSE du collège participeront et nous demandons l'autorisation pour un don du collège à hauteur de 1200 EUROS pour permettre de lancer le projet.

Le Conseil d'Administration donne l'autorisation d'un don à hauteur de 1200 euros pour l'association sportive.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Point III- Points financiers : Contrats et convention

1. Convention Bassin Education Formation Nord Finistère

Le Conseil d'Administration donne son accord pour la signature par le Chef d'Établissement de la convention avec le Collège Mescoat de Landerneau, établissement support du dispositif de communication du BEF Nord Finistère pour la mise en place du dispositif de communication pour un montant de 100 euros,

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

6. Affiliation Ligue de l'Enseignement 2020/2021

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité pour la signature par le Chef d'Établissement de l'adhésion de l'établissement à la Ligue de l'Enseignement pour un montant de 40 euros.

Mme Faccenda précise que cette adhésion permet d'avoir des tarifs préférentiels pour les actions menées dans l'établissement. La première étant une intervention de la ligue de l'enseignement autour des usages du numérique et des réseaux sociaux auprès des 5ème le 15 février prochain.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Point IV : Travaux et équipements

1. Projet de restructuration de l'atelier SEGPA

Le projet initial remonte à 2019, c'est le projet le plus avancé. Deux rencontres ont déjà eu lieu avec Mme Cariou et une proposition de plan a été faite.

Monsieur Olivier et Madame Le Huludut (PLP atelier habitat) ont travaillé sur le projet pour faire des propositions au CD29. Il s'agit notamment d'ajouter un second vestiaire pour les filles et de positionner une salle de classe permettant d'avoir de la lumière naturelle. La proposition des boxes fixes est revue pour réaliser des boxes amovible (Cf ateliers du collège de Kerhallet). Une réunion sera programmée avec les professeurs d'EPS pour avoir leur avis sur les modifications à proposer.

M. Olivier précise que ce sont des propositions faites au CD29 du fait de l'organisation pédagogique que nous souhaitons mettre en place dans cet atelier et que nous n'avons

pas connaissance de toutes les contraintes du CD29. Nous continuons à dialoguer avec eux pour arriver à un projet commun alliant toutes nos contraintes. Mme Faccenda précise que les travaux devraient débuter en fin d'année scolaire et se poursuivre durant l'été. Il est nécessaire de conventionner avec un autre collège afin de maintenir les temps d'enseignement en atelier habitat.

2. Projet Construction Préau

Un préau d'une surface de 150m² est prévu par le Conseil Départemental . La question de son emplacement est en discussion, du fait de la pente de la cour.

Une solution possible serait de le positionner accolé au CDI en prenant en partie sur un terrain communal qui sert de dépôt à gravats si la Mairie cédaient cette parcelle.

Mme Laplace souligne que cette demande de préau est renouvelée depuis 15ans.

M. Trabelzi rappelle les critères pour le choix des travaux :

- 1) la mise en sécurité
- 2) l'antériorité du projet

Mme Faccenda ajoute que cette fois le projet est acté même si non encore programmé.

3. Projet Réhabilitation ancien Espace Iles du Ponant

L'idée est de réaménager ce lieu pour déplacer la vie scolaire et le bureau de l'accueil. La vie scolaire actuelle ainsi libérée permettrait dans un second temps de réaménager les toilettes qui pourrait donner sur la cour et/ou dans le hall et de créer de nouveaux espaces.

Madame Laplace propose que la salle supplémentaire de l'administration soit dédiée aux collègues agents et ainsi on pourrait récupérer leur actuel vestiaire qui est très grand pour lui redonner sa fonction de salle de classe.

Monsieur Floch, précise que leur vestiaire contiguë à la restauration est bien placé et plus pratique pour eux. Il ajoute que si la salle est grande, elle va être réaménagée pour qu'il y est un lieu de stockage (essuies tout, produits ménager, papier toilette ...)

Madame Faccenda ajoute que la réhabilitation de la salle de repos des agents fait partie des demandes de gros travaux remontées au Conseil Départemental en début d'année scolaire.

Mme Faccenda ajoute qu'au niveau des projets de travaux, Monsieur Cadiouet elle-même réfélchissent depuis à la réhabilitation de la salle 109 qui est très grande pour en faire une vraie salle de technologie, l'actuelle salle (105) pourrait devenir une salle informatique.

Elle ajoute que Monsieur Cadiou est actuellement en train de faire un état et un inventaire du parc informatique afin de préparer une demande de dotation informatique pluriannuelle pour moderniser un équipement vieillissant.

Point V : Questions Diverses

Questions de Madame Goupil, représentante élue des parents d'élèves transmises par mail le dimanche 31 janvier

- **afin d'éclaircir la place de chacun, peut-on redéfinir les rôles et champs d'action des représentants élus?**

(art. D. 111-10 à D111-15 du code de l'éducation).

Dans chaque collège, les représentants des parents d'élèves siègent, délibèrent et votent au conseil d'administration. Ils répondent aux questions des parents d'élèves et portent leur demandes au conseil d'administration. Ils peuvent apporter aux parents d'élèves des précisions sur des sujets traités lors du conseil d'administration. Les parents d'élèves élus au conseil d'administration d'un collège, à part entière de ces instances: ils y ont voix délibérative.

Dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir des chefs d'établissement pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un ou des parents concernés

Mme Faccenda précise que les ordres du jour et les Comptes Rendus des réunions du Conseil d'Administration sont placés sur pronote et sur le site de l'établissement pour être accessible à toutes personnes.

- quel est le calendrier des différentes commissions auxquelles nous nous sommes inscrits pour faire mieux vivre le collège?

Madame Faccenda indique que le calendrier est en cours d'élaboration et que des réunions seront prévues dans le cadre de la démarche d'auto évaluation.

Madame Faccenda donne la parole à Madame Laplace, les personnels enseignants et d'éducation présente la motion ci-jointe.

Les membres du Conseil d'Administration confirment que le ressenti est partagé par tous les membres de la communauté éducative et indiquent s'associer à l'unanimité à cette motion.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil, lève la séance à 20h10 Madame Faccenda indique que le Conseil d'Administration sur le Compte financier se réunira le mardi 6 avril 2021.

La présidente du Conseil d'Administration

Le Secrétaire de séance

Mme FACCEENDA


M.OLIVIER




Quorum : 15

Présents : 18

	Qualité	Nom du titulaire	Suppléant	Emargement
1. Equipe de direction	Principale	Mme FACCENDA		
	Adjoint Directeur SEGPA	Mr OLIVIER		
	Gestionnaire	Mme SCAEROU	excusée	
	CPE	Mr LAGADEC		
	Agent Comptable	Mme SOLA	excusée	
2. Représentants de la collectivité territoriale	Département du Finistère	Mme BONNARD-LE FLOCH	Mme TARAGNA	
		Mr TRABELSI	Mr SCHNEIDER	
	Représentant de la Mairie	Mr PICHON	Mr NEDELEC	
		Mr BAZIRE (excusé)	Mme TOURNIER	
3. Personnalités qualifiées	Directeur du Conservatoire de Brest	Mr SCHUSTER (excusé)		
	Directeur de la MPT de Pen-Ar-Créac'h	Mr BELLOEIL		
4. Personnels élus de l'établissement	Professeurs	Mme LAPLACE	Mme BLED	
		Mme GICQUEL	Mme LELOUP	
Mr MARTINEZ		Mr VARIN		
Mme FAVROT		Mme BARAZER		
Mr PICHÉREAU		Mme CORRE		
Mme WASIUTEK		Mr DURAND		
Mme HORELLOU				
	TOS	Mr LE FLOCH		
		Mr MARIER		
5. Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mr EL MALKI ALAOUI	Mme BASTIEN	
		Mr TEXIER	Mme GOUPIL	
Mme LESTEL		Mr LAURENT		
Mme MOHAMED		Mr MULLER		
Mme DUTHOIT		Mme BICHUE		
Mme BERGER (excusée)		Mme AUBAILE		
Mr VANTIS				
Elèves		ALKHAZUROVA Khava	BELMEHEDI Rédoine	
		DONAGHY Marie	AHAMADI Ikaira	
		CARADEC-LUCAS Nine		



Ordre du jour modifié du Conseil d'Administration du 2/02/2021

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 19 novembre 2020
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

Point I – Vie de l'établissement

1. Présentation de la répartition des moyens- DGH rentrée 2021.
2. Auto-Evaluation de l'Etablissement.
3. Information Plans Particulier de Mise en Sécurité
4. Nouveau Règlement intérieur du Service Restauration – Conseil Départemental du Finistère

Point II – Vie pédagogique et vie scolaire

1. Projets divers

Point III – Points financiers

1. Convention Bassin Education Formation Nord Finistère (BEF)
2. Convention avec le Collège des Iles Ponant
3. Contrat de maintenance pour les portails
4. Répartition des crédits pédagogiques globaux
5. Décisions Budgétaire Modificative suite répartition des crédits pédagogiques globaux.
6. Affiliation Ligue de l'Enseignement 2020-2021

Point IV – Travaux et équipements

- 1 . Projet de Restructuration de l'atelier SEGPA
- 2 . Projet Construction Préau
- 3 . Projet Réhabilitation ancien Espace des Iles du Ponant (accueil et vie scolaire)

Point VI-Questions diverses :

Merci de me faire parvenir par écrit les questions diverses 48 h avant le Conseil d'Administration

Une motion sera présentée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation.

TABLEAU DE REPARTITION DES MOYENS PAR DISCIPLINE - DGH RENTREE 2021

ATTENTION : NE PAS VENTILER LES IMP DANS LES DISCIPLINES CHESSOUS

Detection Globale Horaire : **504,5 HORS IMP**
 dont : 476 H.P
 28,5 H.S.A

Disciplines	6ème		5ème		4ème		3ème		TOTAL	ARE statutaires	Scaps	Divers	TOTAL GENERAL	Apport des postes définis	SUP	CREA	CSD	CSR	BMP	TOTAL APPOINT PREVU		Commentaires (temps partiels, retraites, information CSD, CSR, etc)	
	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS												HP	HSA		
Let. Clas.			1	2,00	2	6,50	2	6,00	14,50				14,50	14,50							0,00	TP 14,5 M Durand	
Let.mod.	3	15,00	3	13,50	2	9,00	2	8,00	45,50				45,50	36,00				9,00	9,00		0,50		
Allemand			1	2,50	1	2,50	1	2,50	7,50				7,50	0,00				7,50	7,50		0,00	Demande de mainien de Mme Desson	
Anglais	3	12,00	3	9,00	3	9,00	3	9,00	39,00		3,00	1,40	43,40	32,40				9,00	9,00		2,00		
Espagnol			3	7,50	3	7,50	3	7,50	22,50			0,50	23,00	18,00				5,00	5,00		0,00		
Aut. Lang.									0,00				0,00								0,00		
Hist.Géog.	3	9,00	3	9,00	3	9,00	3	10,50	37,50				37,50	36,00							1,50		
Math	3	13,50	3	10,50	3	10,50	3	10,50	45,00				45,00	33,00				10,50	10,50		1,50	Mme Noel : retour à temps complet	
Techno	3	4,50	3	4,50	3	4,50	3	4,50	18,00				18,00	18,00							0,00		
Sc. Phys.	3	3,00	3	4,50	3	4,50	3	4,50	16,50	1,00		0,50	18,00	18,00							0,00		
S.V.T	3	4,50	3	4,50	3	4,50	3	4,50	18,00	1,00			19,00	18,00							1,00		
Ed. mus.	3	3,00	3	3,00	3	3,00	3	3,00	12,00			10,00	22,00	18,00							4,00		
Arts plast.	3	3,00	3	3,00	3	3,00	3	3,00	12,00			1,00	13,00	18,00			5,00				0,00		
EPS	3	12,00	3	9,00	3	9,00	3	9,00	39,00	9,00	7,00	8,00	63,00	60,00							3,00		
ISES	1	22,00	1	26,00	1	23,00	1	15,50	86,50				86,50	84,00							2,50		
P.L.P					1	12,00	1	24,00	36,00				36,00	36,00							0,00		
TOTAUX		101,50		108,50		117,50		122,00	449,50	11,00	10,00	21,40	491,90	439,90	0,00	0,00	5,00	0,00	41,00		475,90	16,00	

Total HP + HS

491,90

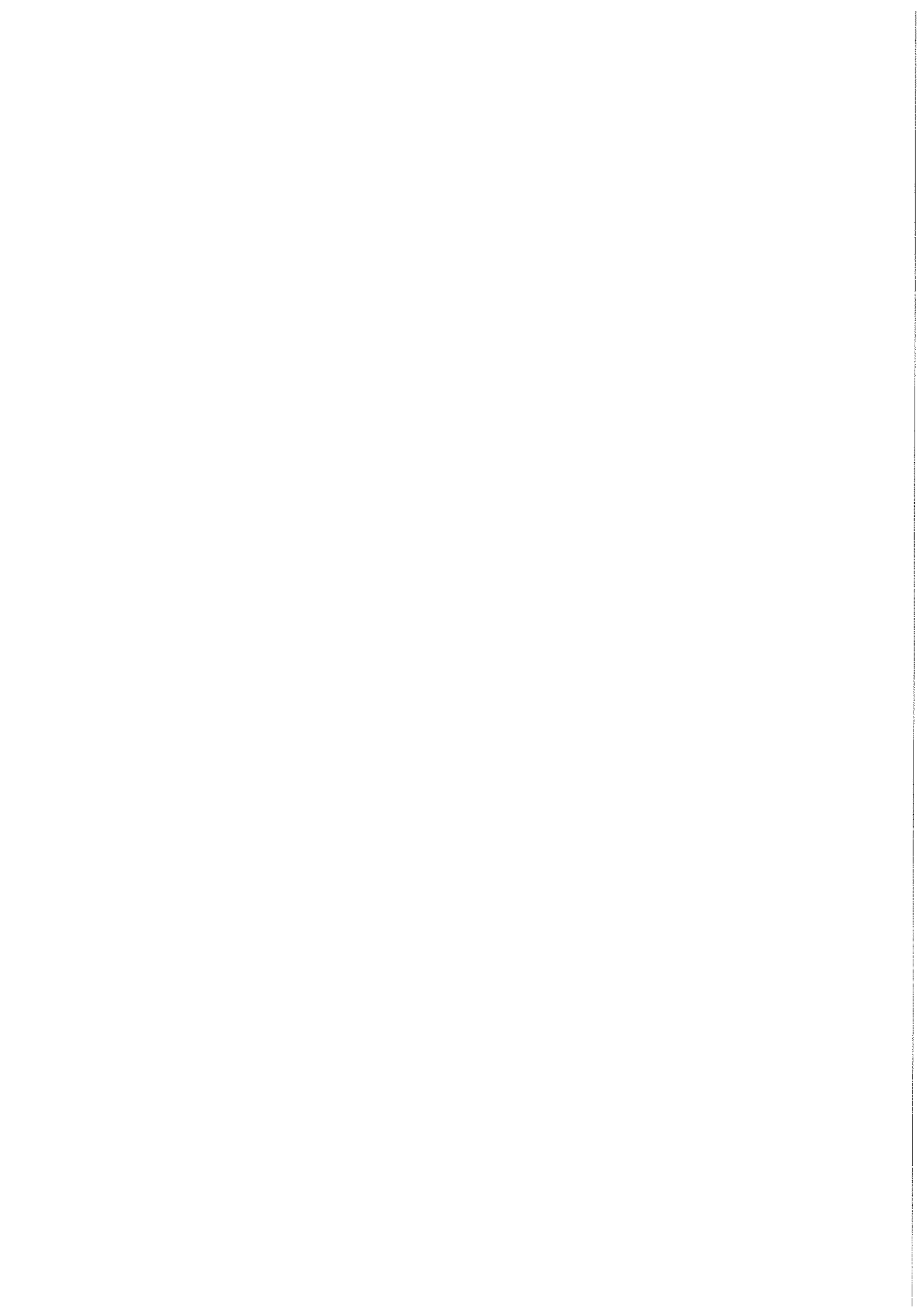
HS à affecter au Z9999

12,5

A retourner pour le vendredi 5 février 2021

TOTAL GENERAL

504,40



Coût structure établissement 2021 :

348,00

Heures statutaires 2021 :

11,00

Heures de laboratoire (SVT, SP)
Forfait association sportive (AS)

2
9

IMP 2021 :

3

IMP de Coordination EPS
IMP de Coordination technologie
Autres IMP

1
0
2

Formations spécifiques 2021 :

16,00

Bilingue
Section Internationale
Autre formation spéc. :

0
0
16

Commentaires formations spéc.
CHA Danse et CHA Musique

SEGPA 2021 :

129,50

Dispositifs particuliers 2021 :

0,00

DGH INITIALE 2021 (hors disp. Part. et SEGPA)

378,00

DGH INITIALE 2021 (avec disp. Part. et SEGPA)

507,50

AJUSTEMENTS I

Ajustements après rencontres et campagne :

HP	HSA	IMP
0	0	0

Transformations après rencontres et campagne :

HP	HSA	IMP
0	0	0

DGH après rencontres et campagne :

HP	HSA	IMP	TOT
0	0	0	0

VENTILATION DE LA DOTATION ETABLISSEMENT

DGH INITIALE 2021 (hors disp. Part. et SEGPA)			
HP	HSA	IMP	GLOBAL
350,50	24,50	3,00	378,00

Dispositifs particuliers 2021

HP	HSA	IMP	GLOBAL
0	0	0	0

SEGPA 2021

HP	HSA	IMP	GLOBAL
125,5	4	0	129,5

DGH INITIALE 2021 (avec disp. Part. et SEGPA)

HP	HSA	IMP	GLOBAL
476,00	28,50	3,00	507,50

INDICATEURS

H/E établissement 2021 (hors disp. Part.):	1,24
E/D établissement 2021 (hors disp. Part.):	25,33
IPS établissement 2021 :	0

AJUSTEMENTS II

Ajustements de rentrée :

HP	HSA	IMP
0	0	0

Transformations de rentrée :

HP	HSA	IMP	HSE
0	0	0	0

DGH de rentrée :

HP	HSA	IMP	TOT	ARA
0	0	0	0	0

DGH de fin :

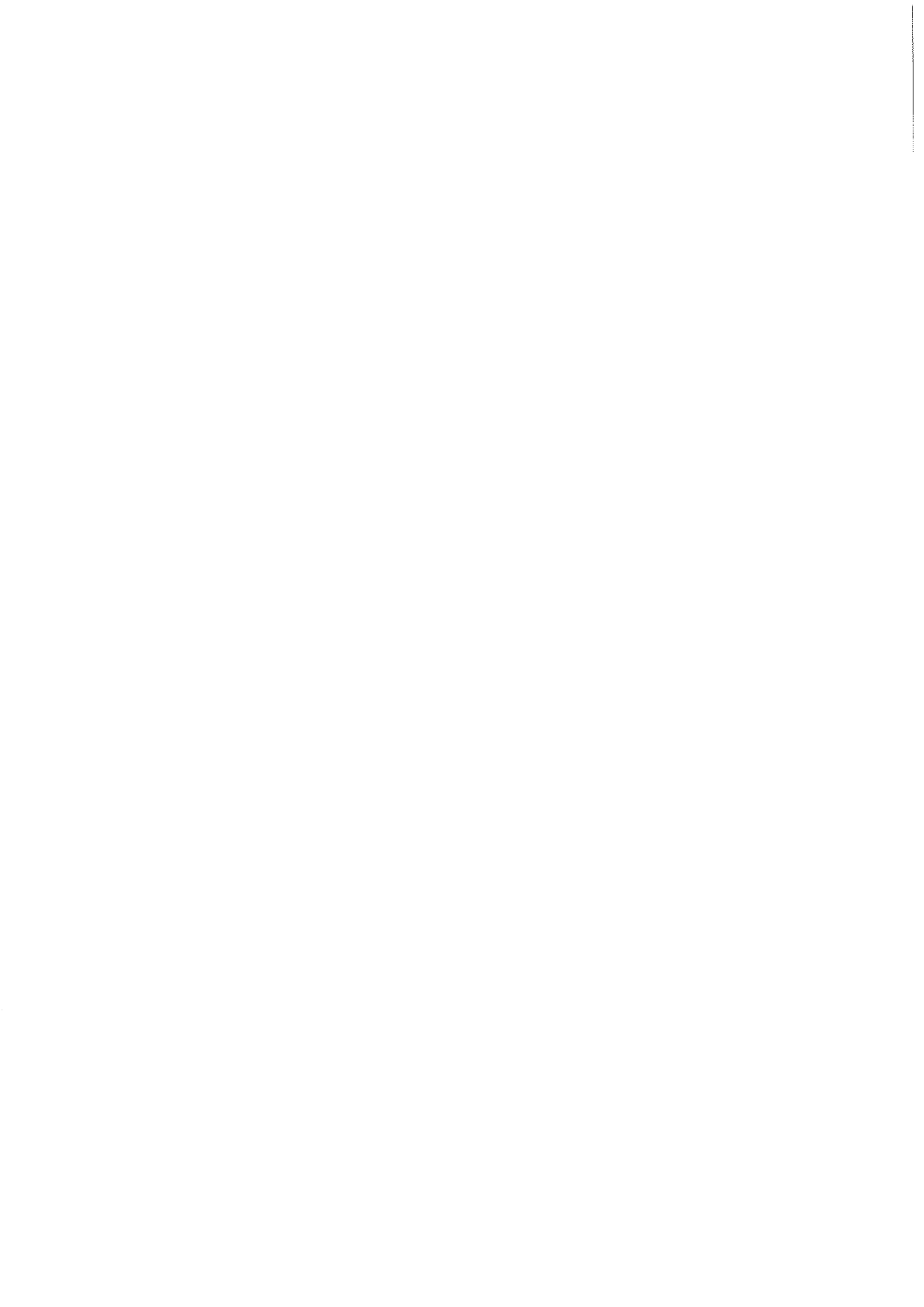
HP	HSA	IMP	TOT
0	0	0	0

**PREPARATION DE RENTREE SCOLAIRE 2021
COLLEGES PUBLICS**

RNE : 0291661Y
DEPARTEMENT : 29
VILLE : BREST
ETABLISSEMENT : ANNA MARLY

STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT :

	Prévisions 2020		Constat 2020		Prévisions 2021		Ecart				E/D 2021	Code structure 2021
	EFF élèves (E)	EFF divisions (D)	EFF élèves (E)	EFF divisions (D)	EFF élèves (E)	EFF divisions (D)	2020 / constat 2020	constat 2020 / 2021	2020 / prév 2021	constat 2020 / prév 2021		
6ème	86	3	70	3	68	3	-16	0	-2	0	22,67	87
5ème	83	3	81	3	72	3	-2	0	-9	0	24,00	87
4ème	92	4	82	3	83	3	-10	-1	1	0	27,67	87
3ème	94	4	96	4	81	3	2	0	-15	-1	27,00	87
TOTAL	355	14	329	13	304	12	-26	-1	-25	-1	25,33	348



PROJET SEJOUR A OUESSANT

Date : du 7 au 9 juin 2021

Descriptif de l'action : Découverte de plusieurs activités sur l'île ainsi que la faune et la flore.

Descriptif de l'action (contenu technique, lieu, organisation,...) :

- Rencontre de professionnels de la mer : - usine de transformation d'algues, marins pêcheurs,
- Ateliers avec un naturaliste du Cemo : - découverte des oiseaux des falaises, découverte de la faune et flore de l'Estran,
- Visite du musée des phares et balises,
- Confection des repas en cuisine collective en lien avec un projet mené à l'atelier du collège,
- Trier les déchets et visite de la déchèterie de l'île,
- Kayak : découverte de l'activité avec le Centre Nautique,
- Nettoyage d'une parcelle envahie par une plante invasive.

Objectifs de l'action :

- Découvrir plusieurs secteurs professionnels liés à l'océan,
- Découvrir et étudier la faune et la flore d'Ouessant.

Classe concernée : 5ème4

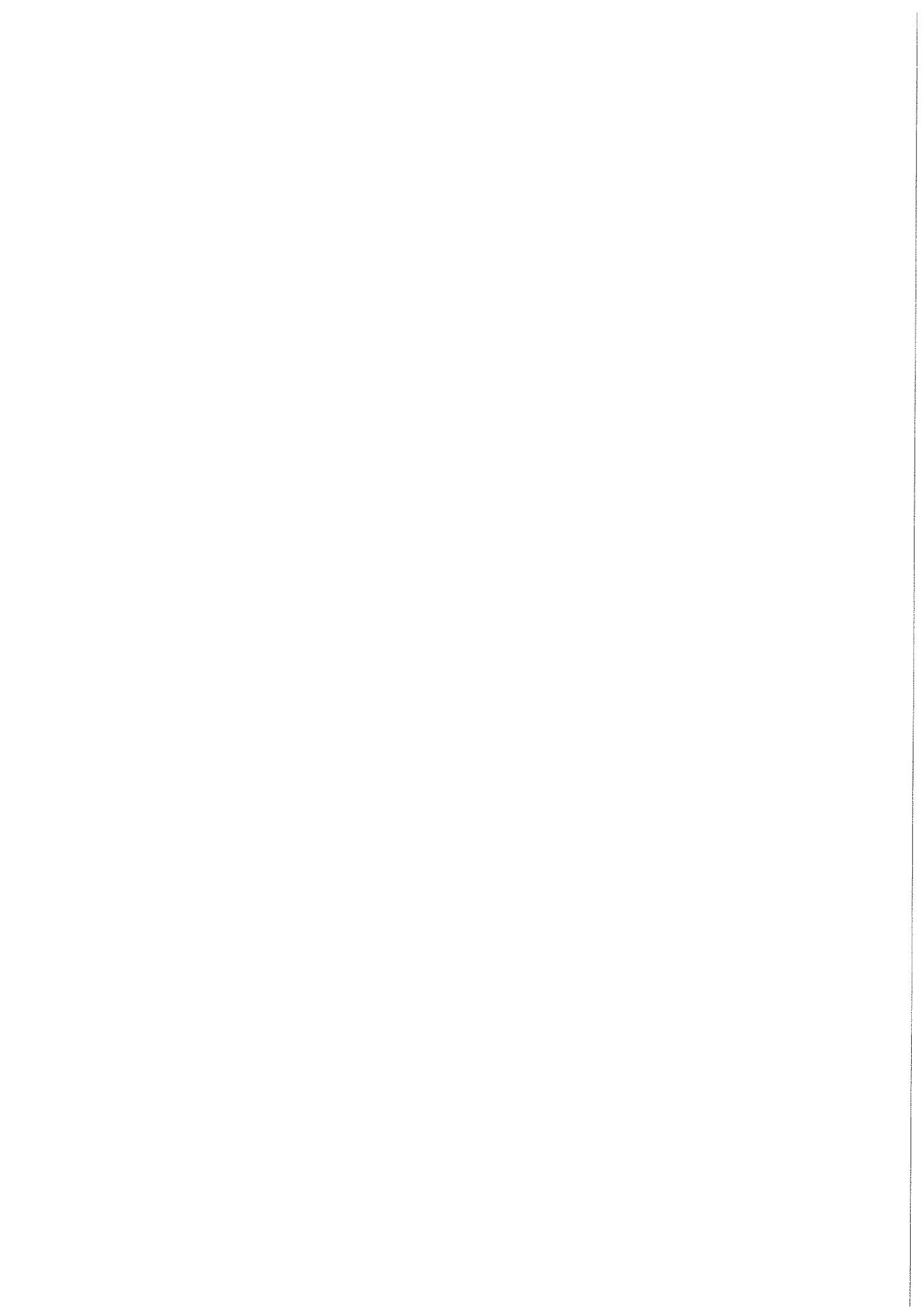
Nom du ou des prestataires :

CEMO (Centre d'Etude du Milieu d'Ouessant) (logement et ateliers)

BUDGET :

LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
Transports (Bus, bateau, vélos)	670,00	Participation des familles (70,00 € x 16 élèves)	1120,00
Hébergement	640,00	Participation Collège (70,00 € x 4 accompagnateur)s	280,00
Repas	640,00	Brest Métropole	950,00
Visites/divers	400,00		
TOTAL	2 350,00		2 350,00

le 21/02/2021
M^{me} Facec
COLLEGE ANNA MARIE
la Principale
BREST

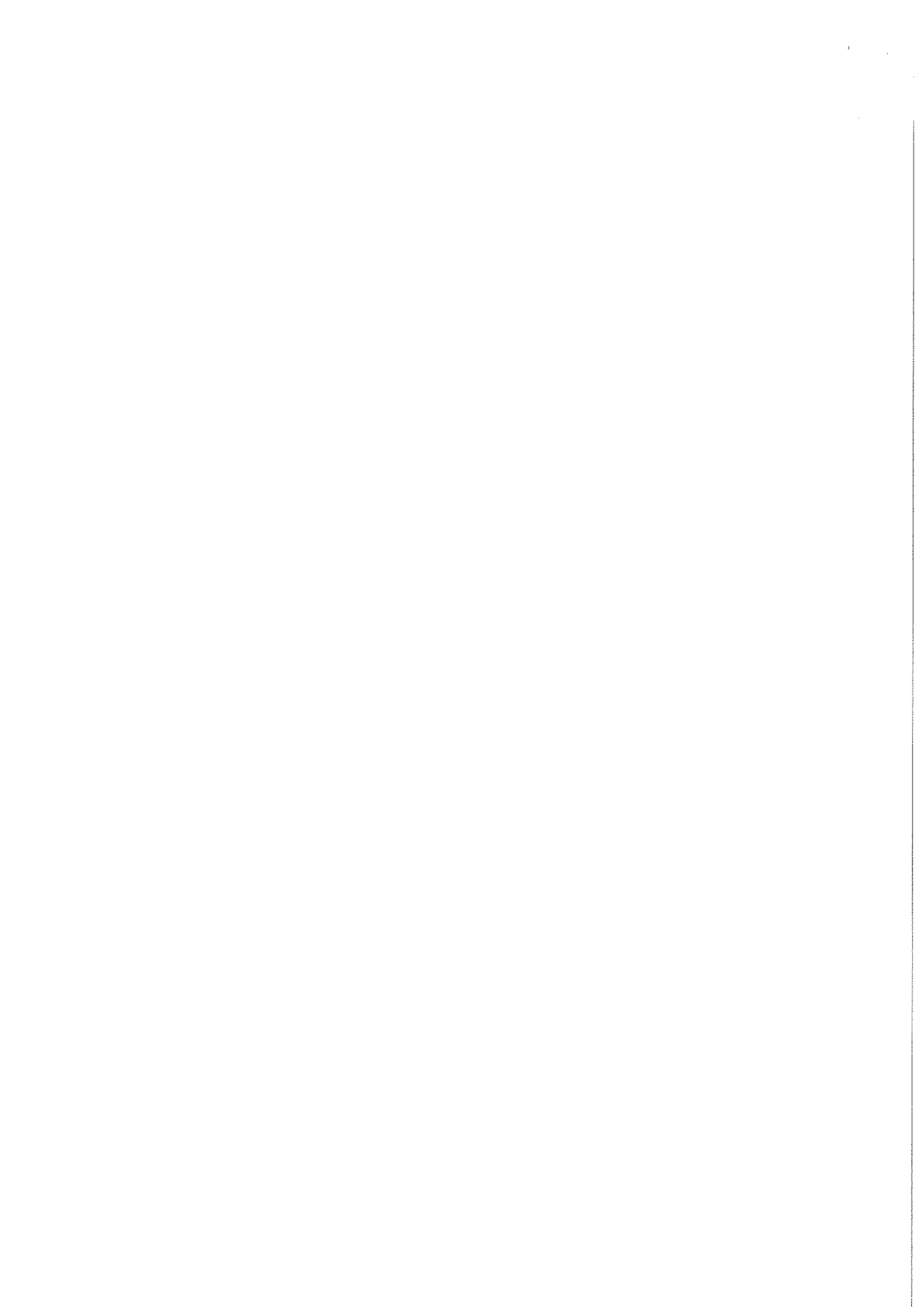


PROJET AS SURF



COLLEGE ANNA MARLY

Année scolaire 2020/2021



PROJET AS SURF COLLEGE (PEN AR CHLEUZ ET ANNA MARLY)

❖ Objectifs :

- Vivre une expérience motrice intense à travers l'activité surf
- Découverte du milieu marin (Météo, fonctionnement marée, houle, courant, ...)
- Prendre des informations sur un milieu instable et varié pour construire son projet de déplacement
- Gérer sa sécurité par le respect des règles de sécurité passives et actives

❖ Organisation et Public concerné :

- L'activité surf s'adressera aux élèves de 4° et 3° licenciés de l'AS du collège (Prix licence AS : 21 euros)
- Elle se déroulera le mercredi après midi (Début prévu retour des vacances d'Avril)
- Encadrement par les enseignants d'EPS
- Le transport s'effectuera en car (mise à disposition par le district)
- Plusieurs lieux de pratiques en fonction des conditions (Plage des Blancs Sablons, Presqu'île de Crozon, Plage du Petit Minou...)

❖ Acquisitions visées :

Technique :

- S'équiper (Combinaison/Leash)
- Découvrir les premières sensations de surf
 - Se laisser porter par une mousse (bodysurf)
 - Se laisser porter par une mousse allonger sur la planche
 - Se laisser porter par une mousse debout sur la planche
- Se redresser sur la planche
- Tenir son équilibre debout sur la planche
- Ramer avec efficacité pour prendre les vagues

Sécurité et autonomie dans l'eau :

- Apprentissage des règles et consignes de sécurité
- Se rendre au large en maîtrisant sa planche


Sens marin et environnement :

- Repérer le lieu de pratique sur la plage
- Respect des points de repères (enseignant, drapeaux)
- Se placer pour prendre les mousses
- Choisir les bonnes mousses
- Repérer la présence de courant

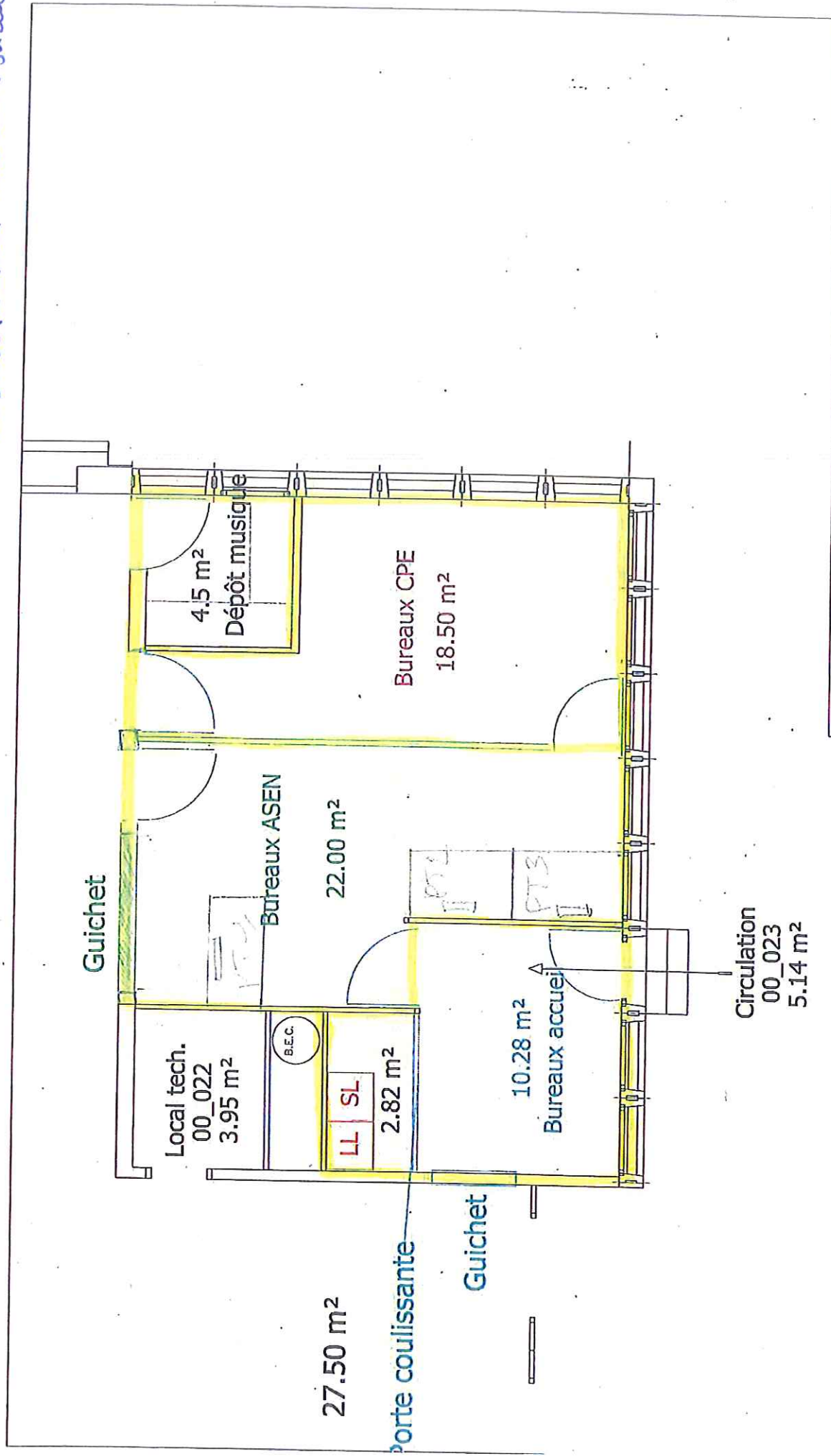
❖ **Projet financier :**

Matériel		Quantité	Prix	
SURF		16	4523,70 Euros	
COMBINAISONS		10	800 euros (Département)	
LEASHS		16	320 Euros	
LYCRAS		16	160 Euros	
TOTAL			5003,7 Euros soit 2501,85 par étab.	
Aides et subventions				
AS PEN AR CHLEUZ	1001,85 Euros	AS ANNA MARLY	1001,85 Euros	
FSE PEN AR CHLEUZ	800 Euros	FSE ANNA MARLY	300 Euros	
COLLEGE PEN AR CHLEUZ	700	COLLEGE ANNA MARLY	1200 Euros	
DISTRICT		DISTRICT		
TOTAL	2501,85	TOTAL	2501,85	
RESTE	0	RESTE	0	

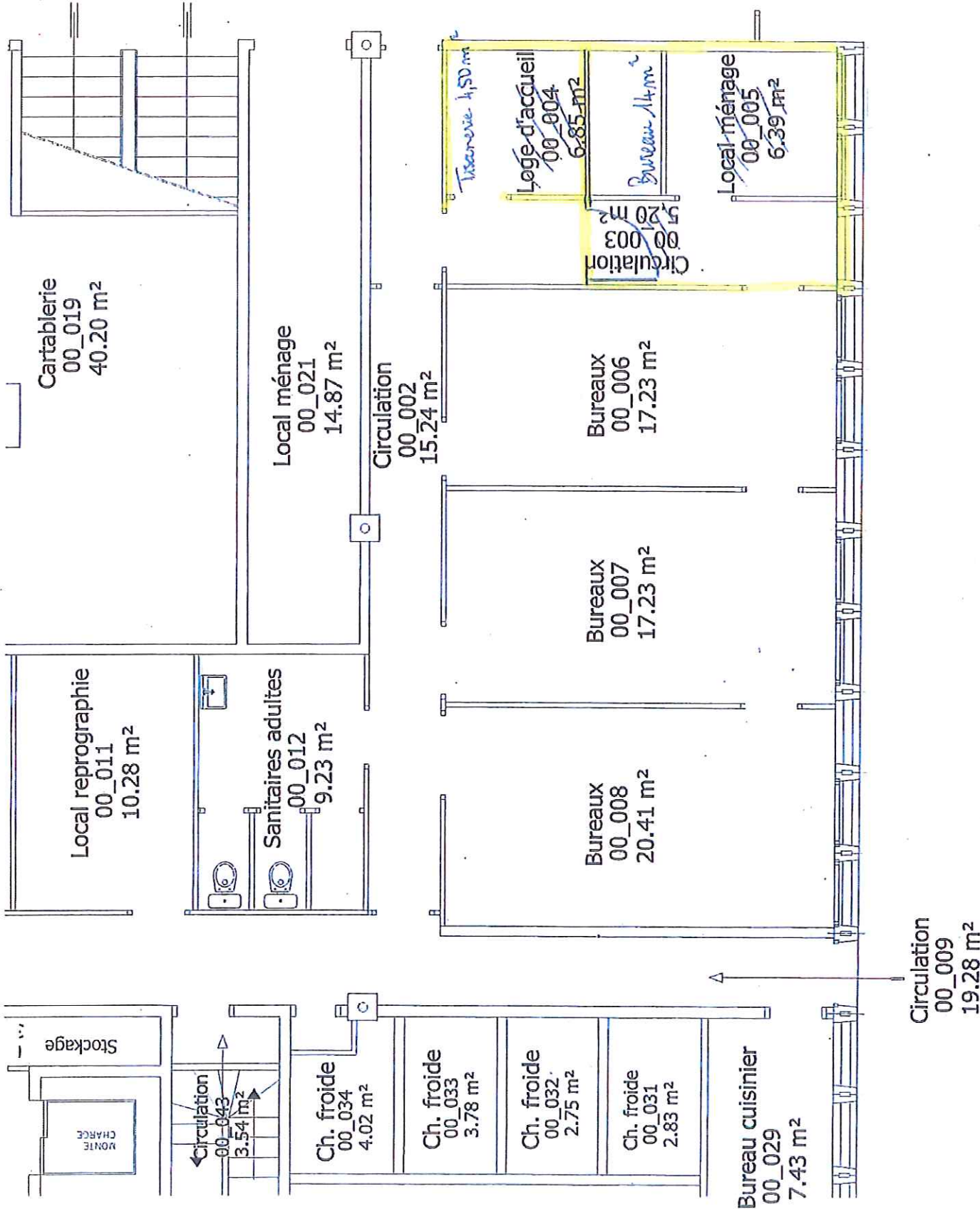
le 2/02/2021

 Madame
Faccenda

Restructuration ↑ les des Prouaires



 CONSEIL GENERAL DU FINISTERE 32 boulevard Duplex 29000 QUIMPER	BAT. A · NIVEAU 00	CODE : C19
	COLLEGE LESVEN JACQUARD 8 rue Jules Lesven 29200 BREST	
	Modification MODIF-1 MODIF-2 MODIF-3	
	Mise à jour le :	
	Date du relevé : 24/09/2001	Dessin : 



Cartablierie
00_019
40.20 m²

Local reprographie
00_011
10.28 m²

Local ménage
00_021
14.87 m²

Sanitaires adultes
00_012
9.23 m²

Circulation
00_002
15.24 m²

Ch. froide
00_034
4.02 m²

Ch. froide
00_033
3.78 m²

Ch. froide
00_032
2.75 m²

Ch. froide
00_031
2.83 m²

Bureau cuisinier
00_029
7.43 m²

Circulation
00_009
19.28 m²

Bureaux
00_008
20.41 m²

Bureaux
00_007
17.23 m²

Bureaux
00_006
17.23 m²

Loge d'accueil
00_004
6.85 m²

Bureau
00_003
14 m²

Local ménage
00_005
6.39 m²

Circulation
00_001
27.50 m²

Traverse 4.50 m

Circulation
00_003
12 m²

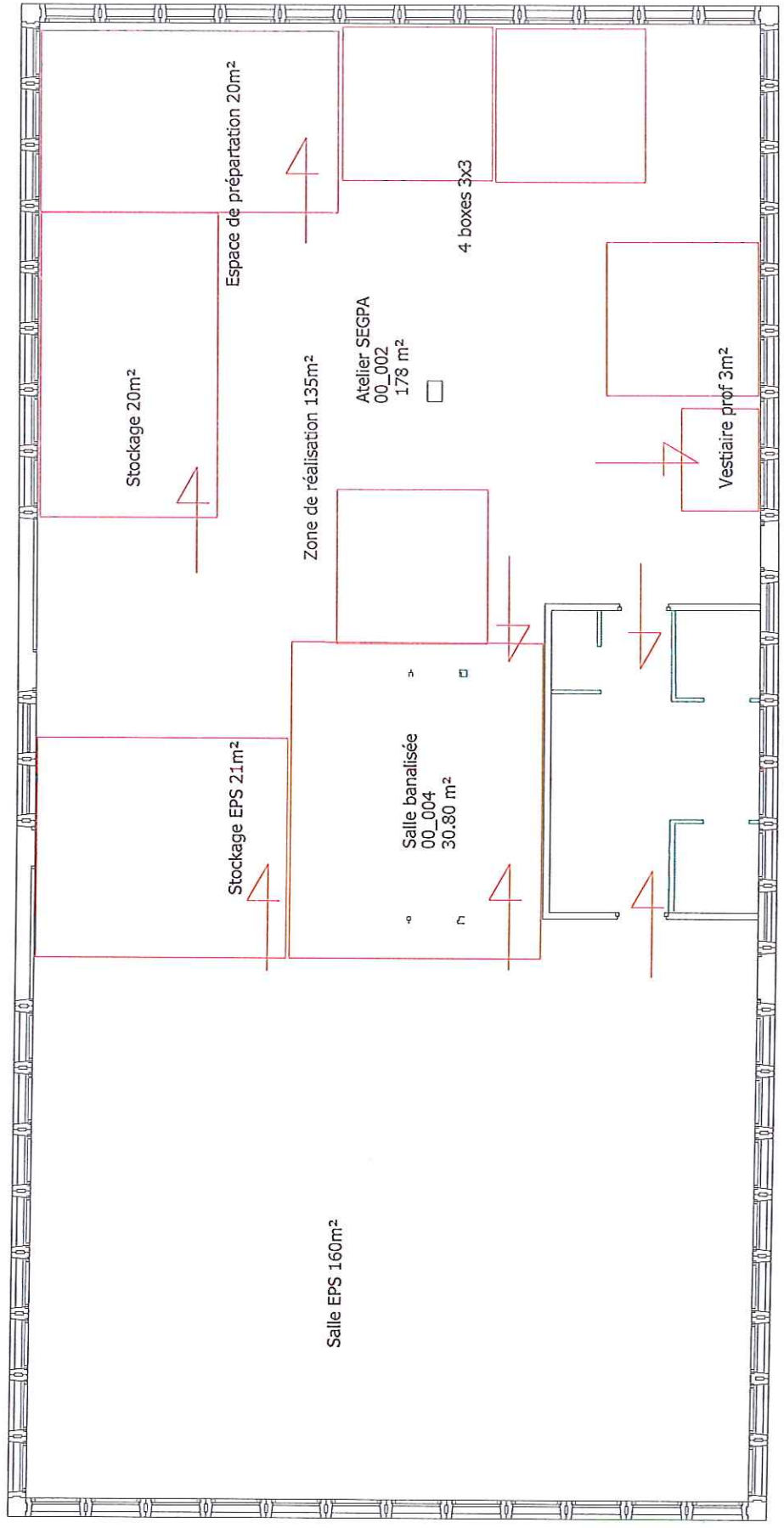
MONTÉ CHARGE

Stockage

Circulation
00_043
3.54 m²

Projet Atelier Segpa

suppression de la porte



Sujet : Questions diverses

De : Nathalie Goupil <nthl.goupil@gmail.com>

Date : 31/01/2021 à 10:48

Pour : Ce.0291661y@ac-rennes.fr

Bonjour,

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte les questions diverses ci-dessous en vue du prochain CA de mardi 2 février :

- afin d'éclaircir la place de chacun, peut-on redéfinir les rôles et champs d'action des représentants élus?
- quel est le calendrier des différentes commissions auxquelles nous nous sommes inscrits pour faire mieux vivre le collège?

En vous remerciant pour la prise en compte de ces questions diverses,

Bien cordialement,

Nathalie Goupil

Nous souhaitons porter à votre connaissance les difficultés auxquelles l'ensemble des personnels d'éducation du collège Anna Marly fait face actuellement.

Le contexte sanitaire n'épargne personne à l'échelle nationale. La complexité des décisions gouvernementales, rectorales et autres, leur mise en œuvre et la désorganisation qu'elles génèrent n'ont cessé de nous déstabiliser. Mais on essaye de tenir, tant bien que mal.

Depuis la rentrée 2020 la dégradation du climat scolaire au collège Anna Marly est venue se rajouter à notre lassitude et a amené de l'insécurité chez les enseignants et les élèves. Cette dégradation s'explique par des facteurs extérieurs (contexte très difficile à vivre pour des enfants, débordement sur les réseaux sociaux...) mais pas seulement.

Tout d'abord une longue absence de la totalité de la vie scolaire a contraint l'équipe à s'adapter et à développer sa solidarité pour que tous les élèves puissent continuer à être accueillis. Aucun remplaçant ne nous a été accordé. Les personnels présents sont donc allés au-delà de leur mission pour «sauver les meubles». Cette situation s'est à nouveau produite à plusieurs reprises lorsque l'équipe de surveillants a été incomplète du fait d'arrêts de travail d'un ou plusieurs de ses membres. En décembre, un surveillant a démissionné et a été remplacé par un autre dont le service compte 6 heures de moins.

L'éducation et la sécurité des élèves sont une affaire sérieuse. Chacun doit pouvoir faire son travail dans des conditions acceptables. Le nombre d'heures dédiées à la surveillance et à la gestion de la vie scolaire est insuffisant dans les conditions actuelles et nous n'allons pas continuer à «bricoler» pour limiter la casse. L'inventivité a ses limites. Nous aussi. Nous tirons donc la sonnette d'alarme et demandons des personnels de surveillance supplémentaires pour que la sécurité de tous soit assurée et que tous les membres de la communauté éducative mais aussi les élèves puissent continuer à «tenir» dans ces conditions difficiles.

Les représentants des personnels d'éducation :

Anne-Cécile LAPLACÉ

Lehoucq cécile

Marie BLED

Elisabeth Guiguel

Lehoucq

Malo Durand

Gauthier PARTINEC

Jouff

K. FAVROT

HORELLOU Georgella

C. PICHÉREAU

Sophie BENOIST

